

## LES TENSIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN JUIN 2003\*

Au 1<sup>er</sup> semestre 2003 les tensions continuent à se réduire sous l'effet conjugué de la réduction des flux d'offres enregistrées (-4 % entre les 1<sup>er</sup> semestre 2002 et 2003) et de la croissance des flux de demandeurs inscrits à l'ANPE (+7 % sur la même période). Mais, tandis que pour les domaines industriels et du BTP, ces tensions se sont quasiment stabilisées, elles poursuivent leurs baisses pour les domaines tertiaires. Ce trimestre les diminutions les plus importantes du ratio offres sur demandes concernent dans l'ordre l'**informatique**, la **gestion-administration**, la **communication**, le **tourisme** et les **transports**, les **services aux particuliers** et enfin la **santé**. L'**hôtellerie-restauration** et la **banque** et les **assurances** sont également concernées par cette baisse mais pour ces deux derniers domaines le niveau des tensions reste encore supérieur à la moyenne.

Les résultats par grands domaines professionnels *	Emploi en mars 2003 (en milliers)	Taux de demandes d'emploi en mars 2003 (en %)	Évolution du stock de demandes d'emploi des catégories 1, 2 et 3 entre juin 2002 et juin 2003 (en %)	Taux d'écoulement sur 1 an des DEFM en juin 2003 (en %)	Évolution des offres d'emploi enregistrées entre janv. 2003 et juin 2003 par rapport à celles enregistrées sur la même période 1 an auparavant (en %)	Part des CDI et des CDD de plus de 6 mois dans les offres d'emploi enregistrées de janv. 2003 à juin 2003 (en %)	Offres enregistrées sur demandes enregistrées	
							Janvier 2002 à Juin 2002	Janvier 2003 à Juin 2003
Agriculture, marine, pêche .....	457	13	8	65	-2	11	1,9	1,7
Bâtiment, travaux publics .....	1 625	10	3	68	7	41	0,7	0,7
Électricité, électronique .....	284	8	1	65	-4	32	0,7	0,7
Mécanique, travail des métaux .....	1 300	9	7	67	-1	37	0,7	0,7
Industries de process .....	1 134	7	4	62	-2	28	0,8	0,8
Industries légères (bois, indust. graphiques) .....	477	14	-3	59	-11	42	0,5	0,5
Maintenance .....	630	9	12	65	-3	54	0,6	0,6
Ingénieurs et cadres de l'industrie .....	157	11	14	59	4	66	0,5	0,5
Tourisme et transports .....	1 841	13	8	63	-3	36	0,7	0,6
Gestion, administration .....	2 587	14	5	60	-20	45	0,6	0,4
Informatique .....	457	9	47	55	-16	74	0,5	0,3
Études et recherche .....	272	6	23	61	3	79	0,2	0,2
Banques et assurances .....	591	4	14	62	-2	66	0,9	0,8
Commerce .....	2 342	15	5	62	1	53	0,6	0,6
Hôtellerie, restauration, alimentation .....	811	13	2	71	-1	45	1,6	1,4
Serv. aux particuliers (empl. familiaux, sécurité,...) .....	2 617	16	2	59	-3	45	0,6	0,5
Communication, information, spectacles .....	371	33	9	52	-9	14	0,6	0,5
Santé, action sociale, culturelle et sportive .....	1 657	6	13	65	1	36	1,2	1,0
<b>Ensemble .....</b>	<b>19 610</b>	<b>12</b>	<b>6</b>	<b>60</b>	<b>-4</b>	<b>41</b>	<b>0,75</b>	<b>0,68</b>

\* - Se reporter en page 4 pour la définition des indicateurs retenus dans ce tableau et des nomenclatures de métiers utilisées. Les indicateurs des colonnes 4 à 8 du tableau sont des indicateurs de flux. Ils ne disent rien sur les conditions concrètes de recrutement.

Les résultats par famille professionnelle \*

Primaire - Secondaire

	Emploi en mars 2003 (en milliers)	Taux de demandes d'emploi en mars 2003 (en %)	Évolution du stock de demandes d'emploi des catégories 1, 2 et 3 entre juin 2002 et juin 2003 (en %)	Taux d'écoulement sur 1 an des DEFEM en juin 2003 (en %)	Évolution des offres d'emploi enregistrées entre janv. 2003 et juin 2003 par rapport à celles enregistrées sur la même période 1 an auparavant (en %)	Part des CDI et des CDD de plus de 6 mois dans les offres d'emploi enregistrées de janv. 2003 à juin 2003 (en %)	Offres enregistrées sur demandes enregistrées	
							Janvier 2002 à juin 2002	Janvier 2003 à juin 2003
<b>Agriculture, marine, pêche</b>								
Maraîchers, jardiniers . . . . .	334	16	7	64	-1	9	2,2	1,9
Techniciens et cadres de l'agriculture . . . . .	77	10	9	68	-18	70	0,3	0,3
Marins, pêcheurs . . . . .	46	7	7	70	8	30	0,5	0,5
<b>Bâtiment, travaux publics</b>								
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment . . . . .	161	20	0	70	5	39	0,7	0,7
Ouvriers qualifiés des travaux publics . . . . .	110	4	-4	65	12	40	1,2	1,3
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment . . . . .	327	8	-1	69	5	43	1,0	1,0
Ouvriers non qualifiés du bâtiment, second œuvre . . . . .	122	20	6	68	-3	42	0,6	0,5
Ouvriers qualifiés du bâtiment, second œuvre . . . . .	529	11	4	68	6	37	0,8	0,7
Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics . . . . .	47	14	16	67	42	34	0,7	0,9
Techniciens du bâtiment et des travaux publics . . . . .	141	8	3	65	14	54	0,7	0,8
Cadres du bâtiment et des travaux publics . . . . .	188	5	8	62	16	75	0,4	0,5
<b>Électricité, électronique</b>								
Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique . . . . .	63	9	-6	65	-7	16	0,6	0,6
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique . . . . .	84	16	1	64	-2	30	0,7	0,7
Techniciens, agents de maîtrise de l'électricité . . . . .	137	4	7	67	-6	49	0,7	0,7
<b>Mécanique, travail des métaux</b>								
Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement de métal . . . . .	62	27	-3	67	1	31	0,5	0,5
Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal . . . . .	172	9	11	64	-1	33	0,8	0,7
Ouvriers qualifiés travaillant par formatage de métal . . . . .	136	6	7	69	-9	29	1,1	0,9
Ouvriers non qualifiés de la mécanique . . . . .	208	9	9	65	11	26	0,6	0,7
Ouvriers qualifiés de la mécanique . . . . .	247	10	10	64	-3	24	0,8	0,7
Ouvriers de la réparation automobile . . . . .	226	11	6	71	-9	57	0,8	0,6
Techniciens, agents de maîtrise des industries mécanique . . . . .	248	3	14	67	25	51	0,8	0,9
<b>Industries de process</b>								
Ouvriers non qualifiés des industries de process . . . . .	381	14	4	61	-5	20	0,8	0,7
Ouvriers qualifiés des industries de process . . . . .	451	4	6	63	2	38	1,0	0,9
Techniciens, agents de maîtrise des industries de process . . . . .	302	3	5	67	6	54	0,5	0,5
<b>Industrie légères (bois, industries graphiques)</b>								
Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir . . . . .	64	21	-7	58	-3	30	0,4	0,4
Ouvriers qualifiés du textile et du cuir . . . . .	128	20	-8	56	-16	42	0,4	0,3
Ouvriers non qualifiés du bois . . . . .	41	3	9	61	-17	37	2,1	1,6
Ouvriers qualifiés du bois . . . . .	73	16	9	68	-7	45	0,7	0,6
Ouvriers des industries graphiques . . . . .	101	10	-2	58	-15	46	0,5	0,4
Tech., agents de maîtrise des ind. légères et graphiques . . . . .	71	6	8	56	-10	65	0,4	0,4
<b>Maintenance</b>								
Ouvriers qualifiés de la maintenance . . . . .	357	7	5	65	-6	48	0,7	0,7
Techniciens, agents de maîtrise de la maintenance . . . . .	273	13	17	64	1	58	0,6	0,5
<b>Ingénieurs et cadres de l'industrie</b>								
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie . . . . .	157	11	14	59	4	66	0,5	0,5
<b>Tourisme et transports</b>								
Ouvriers non qualifiés de la manutention . . . . .	399	17	0	65	-7	21	0,6	0,6
Ouvriers qualifiés de la manutention . . . . .	408	15	6	61	-4	32	0,6	0,5
Conducteurs d'engins de traction et de levage . . . . .	47	4	9	69	2	24	1,2	1,1
Conducteurs de véhicules . . . . .	704	13	13	63	-1	46	0,8	0,7
Agents d'exploitation des transports . . . . .	102	7	21	61	-14	65	0,8	0,6
Agents adm. et commerciaux du tourisme et des transports . . . . .	133	12	14	64	-2	42	0,5	0,4
Cadres des transports et navigants de l'aviation . . . . .	48	8	12	54	16	86	0,2	0,2

\* - Se reporter en page 4 pour la définition des indicateurs retenus dans ce tableau et des nomenclatures de métiers utilisées.

Les résultats par famille professionnelle \* (suite)

Tertiaire

	Emploi en mars 2003 (en milliers)	Taux de demandes d'emploi en mars 2003 (en %)	Évolution du stock de demandes d'emploi des catégories 1, 2 et 3 entre juin 2002 et juin 2003 (en %)	Taux d'écoulement sur 1 an des DEM en juin 2003 (en %)	Évolution des offres d'emploi enregistrées entre janv. 2003 et juin 2003 par rapport à celles enregistrées sur la même période 1 an auparavant (en %)	Part des CDI et des CDD de plus de 6 mois dans les offres d'emploi enregistrées de janv. 2003 à juin 2003 (en %)	Offres enregistrées sur demandes enregistrées	
							Janvier 2002 à juin 2002	Janvier 2003 à juin 2003
<b>Gestion, administration</b>								
Secrétaires .....	684	21	4	61	-13	55	0,4	0,4
Comptables .....	426	3	7	62	-37	52	1,0	0,6
Employés administratifs d'entreprises .....	615	21	1	59	-23	32	0,8	0,6
Secrétaires de direction .....	77	33	10	61	-11	62	0,3	0,3
Tech. des services administratifs, comptables et financiers .....	317	3	8	63	-33	54	0,7	0,5
Cadres administratifs, comptables et financiers .....	467	9	24	57	-13	67	0,4	0,3
<b>Informatique</b>								
Informaticiens .....	457	9	47	55	-16	74	0,5	0,3
<b>Études et recherche</b>								
Personnels d'études et de recherche .....	272	6	23	61	3	79	0,2	0,2
<b>Banques et assurances</b>								
Employés et techniciens de la banque .....	239	5	14	65	-2	61	0,8	0,7
Employés et techniciens des assurances .....	172	3	10	60	-4	68	1,6	1,4
Cadres de la banque et des assurances .....	179	3	18	53	2	83	0,6	0,6
<b>Commerce</b>								
Caissiers, employés de libre service .....	286	23	2	65	-1	26	1,1	1,0
Vendeurs .....	818	20	0	65	-2	55	0,6	0,5
Représentants .....	500	10	6	61	11	87	0,8	0,8
Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce .....	339	3	7	62	1	74	0,8	0,8
Cadres commerciaux et technico-commerciaux .....	400	18	15	54	17	84	0,3	0,3
<b>Hôtellerie, restauration, alimentation</b>								
Bouchers, charcutiers, boulangers .....	232	6	5	72	-6	67	1,4	1,2
Cuisiniers .....	216	15	4	72	-4	49	1,7	1,5
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie .....	363	21	1	71	1	41	1,5	1,4
<b>Services aux particuliers</b>								
Coiffeurs, esthéticiens .....	181	11	9	66	1	77	0,9	0,8
Employés de maison .....	273	33	-1	57	-7	52	0,4	0,3
Assistants maternels .....	681	12	5	60	6	57	0,2	0,2
Agents de gardiennage et de sécurité .....	226	20	9	58	-7	51	1,0	0,8
Agents d'entretien .....	1 089	15	-1	60	-2	32	0,7	0,7
Employés des services divers .....	168	3	1	59	-14	43	2,1	1,7
<b>Communication, information, spectacles</b>								
Profes. de la communication et de la documentation .....	171	20	12	55	-17	55	0,2	0,2
Professionnels des arts et des spectacles .....	200	41	8	51	-8	11	0,7	0,6
<b>Santé, action sociale, culturelle et sportive</b>								
Aides-soignants .....	411	3	30	68	1	54	0,9	0,7
Infirmiers, sages-femmes .....	433	1	34	71	27	61	1,7	1,7
Professions para-médicales .....	267	5	7	64	8	63	0,8	0,8
Professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive .....	546	13	11	64	-2	27	1,2	1,1
<b>Enseignement, formation</b>								
Formateurs, recruteurs .....	175	13	16	53	-12	56	0,6	0,5

\* - Se reporter en page 4 pour la définition des indicateurs retenus dans ce tableau et des nomenclatures de métiers utilisées.

# Définitions des nomenclatures, des sources et des indicateurs

## LES FAMILLES PROFESSIONNELLES

Nous avons adopté l'approche métier pour analyser la rencontre entre offreurs et demandeurs d'emploi. L'INSEE utilise dans ses enquêtes la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (la PCS). L'ANPE a recours à une autre nomenclature plus opérationnelle, fondée sur une définition des métiers en termes de compétence, le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (le ROME), qui lui permet de classer les offres et les demandes d'emploi. Pour pouvoir simultanément comparer et analyser les données par métier de l'emploi et du chômage, la DARES a créé une nomenclature passerelle entre la PCS et le ROME, les familles professionnelles (FAP). Les métiers y sont regroupés par familles professionnelles (au nombre de 84), elles-mêmes rassemblées dans de grands domaines professionnels (au nombre de 22), comme la construction, la mécanique ou l'informatique.

Ici quelques familles professionnelles ne sont pas prises en compte : en particulier celles qui relèvent principalement de la fonction publique, celles constituées essentiellement de professions libérales ou de travailleurs indépendants. Elles se répartissent dans quatre domaines et douze familles professionnelles. C'est pourquoi l'emploi total du tableau 1 est sensiblement différent de la population active occupée qui était de 24,4 millions de personnes au premier trimestre 2003.

## LES SOURCES

### ● L'enquête Emploi de l'INSEE

L'Enquête Emploi est réalisée, chaque année, par l'INSEE. Jusqu'en mars 2002, l'enquête avait lieu en mars, auprès d'un échantillon de 75 000 ménages environ. La population visée est celle des individus de 15 ans ou plus appartenant ou rattachés à des ménages ordinaires. A partir de mars 2003, l'enquête emploi devient une enquête trimestrielle en « continu » (tout au long de l'année) (1). Son échantillon est renouvelé par sixième chaque trimestre. 35 000 ménages répondent à l'enquête chaque trimestre. L'enquête permettra d'appréhender l'évolution conjoncturelle de l'emploi au cours de l'année.

### ● Les données du marché du travail (DEFM et offres d'emploi)

L'Agence comptabilise les demandes d'emploi et les offres d'emploi en flux (enregistrées ou sorties) et en stock (en fin de mois) à partir des fichiers administratifs de gestion des demandeurs d'emploi.

Pour les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM, données en stock), on a retenu l'ensemble des catégories 1, 2 et 3. La catégorie 1 regroupe les personnes inscrites à l'ANPE disponibles, déclarant être à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée et n'ayant pas exercé une activité de plus de 78 heures dans le mois. Les catégories 2 et 3 regroupent les demandeurs ayant les mêmes caractéristiques que les précédents sauf qu'ils recherchent respectivement un emploi à temps partiel ou un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier.

## LES INDICATEURS

● **L'emploi** : il s'agit des personnes en emploi (apprentissage inclus) en mars. Habituellement, l'effectif de mars était celui observé à l'enquête Emploi. Ici, il a été estimé à partir de la situation au moment de la dernière enquête Emploi de l'ancienne série (mars 2002) et actualisé par l'évolution de l'emploi observé au deuxième, troisième et quatrième trimestres 2002, ainsi qu'au 1<sup>er</sup> trimestre 2003 (2). On a ensuite calé ces chiffres globalement sur l'enquête Emploi de mars 2003. Pour éviter une rupture de série trop importante, et avant de mettre au point une nouvelle méthode d'estimation de l'emploi par FAP à partir des nouvelles enquêtes sur l'emploi, on a utilisé une méthode aussi proche que possible de l'ancienne.

● **Taux de demande d'emploi** : DEFM/(Actifs en emploi + DEFM). Cet indicateur permet d'apprécier le niveau du chômage de la famille professionnelle considérée.

● **Taux d'évolution des demandes** : c'est le taux d'évolution sur 12 mois du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois dans un métier.

● **Taux d'écoulement des demandes** : cet indicateur est le complément à 100 du ratio qui rapporte les demandes d'emploi présentes à la fin du trimestre aux demandes d'emploi du même trimestre de l'année antérieure additionnées des demandes d'emploi enregistrées dans l'année :  $[1 - (\text{DEFM}(T) / (\text{DEFM}(T-4) + \text{Demandes d'emplois enregistrées entre } (T-4) \text{ et } T))] * 100$ . Une valeur élevée de cet indicateur indique qu'une forte proportion des demandes présentes 12 mois auparavant ou entrées dans l'année est sortie des fichiers de l'ANPE.

● **Taux d'évolution des offres** : il s'agit des flux d'offres enregistrées par l'ANPE aux cours des 6 derniers mois. On rapporte ces offres à celles enregistrées au cours de la même période de l'année antérieure.

● **Part des offres sur CDI ou CDD de plus de 6 mois dans l'ensemble des offres enregistrées** : cet indicateur permet d'apprécier la qualité des offres proposées par l'agence selon les familles professionnelles.

● **Ratio offres sur demandes enregistrées** : on rapporte d'abord le flux d'offres enregistrées durant les 6 derniers mois aux demandes enregistrées durant la même période. Pour apprécier ensuite l'évolution de ce ratio on rappelle sa valeur sur la période correspondante de l'année antérieure. Du fait de la forte saisonnalité de ce ratio, les évolutions ne sont significatives que si elles sont estimées sur les mêmes périodes de l'année.

(1) - Voir Jean-François Bigot et Dominique Goux, Division Emploi, INSEE « L'enquête sur l'emploi du 1<sup>er</sup> trimestre 2003 : Forte hausse du chômage entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2002 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2003 », INSEE Première, n°909, juillet 2003.

(2) - Voir Raphaël Cancé, et Hélène Fréchou (DARES), « Évolution de l'emploi salarié au premier trimestre 2003 », Premières informations, n° 25.2 juin 2003 et B. Coquet, C. Brutel, A. Brabami, F. Brunet, R. Cancé, G. Canceill, K. Even, H. Fréchou, S. Jamet, S. Jugnot, F. Lerais, M. Tomasini, F. Vennat, X. Viney, « Conjoncture de l'emploi et du chômage au premier trimestre 2003 », Premières informations, juillet 2003, n°27.3